



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nièvre

éducation  
nationale



# PROJET DE RESEAU

## **Circonscription :**

Château-Chinon - Nivernais Morvan

## **Nom du secteur REP :**

REP de Château-Chinon

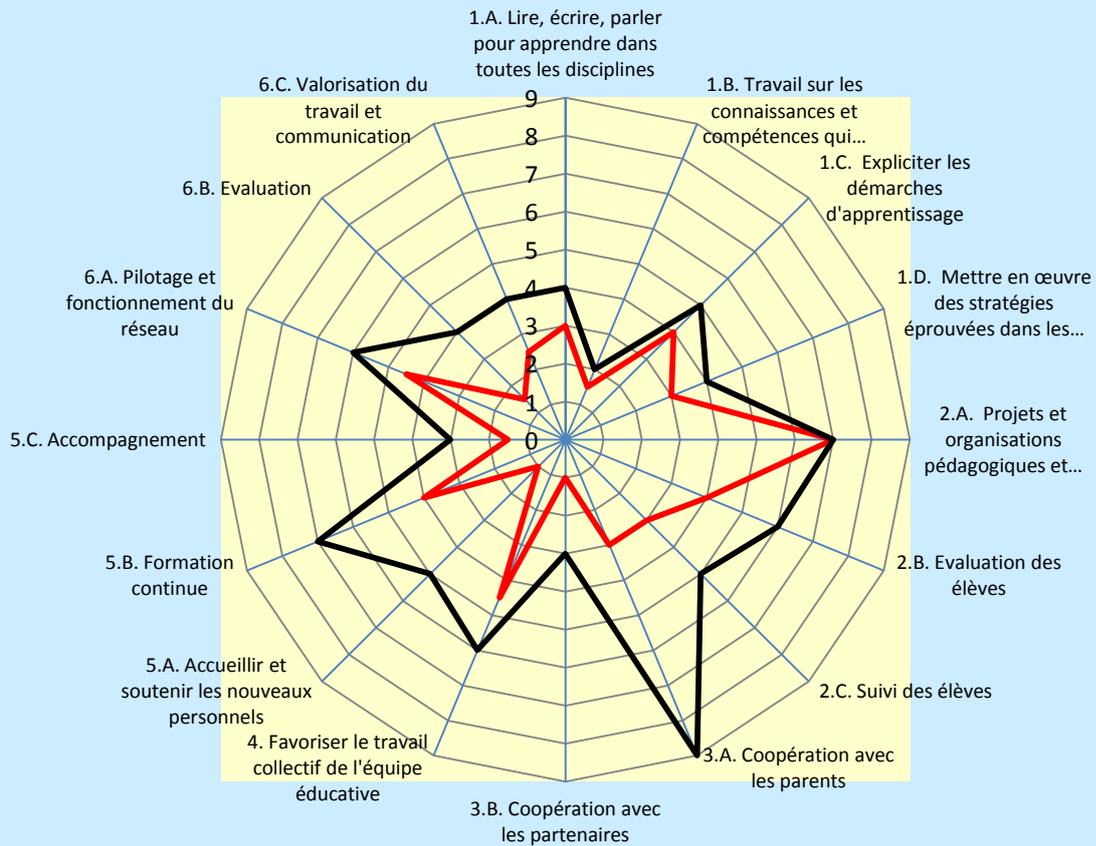
## **Nom des écoles concernées :**

Collège Bibracte  
Ecole d'Arleuf  
Ecole de Blismes  
Ecole élémentaire Georges Sand Château-Chinon  
Ecole maternelle Jacques Prévert Château-Chinon  
Ecole de Dommartin  
Ecole maternelle de Dun-sur-Grandry  
Ecole de Montigny-en-Morvan  
Ecole de Saint Péreuse

**2015-2019**

# Bilan - Autoévaluation du réseau

— Actions du réseau



## Préambule au projet REP :

les actions sur le long terme sont reconduites.

<b>PREMIER DEGRE</b>	<b>SECOND DEGRE</b>
<b>Parcours culturel</b>	
Concert chorale dans l'ancien théâtre gallo-romain des Bardiaux (commune d'Arleuf), dans le cadre du projet « Les enfants qui chantent »	
Classes inscrites au dispositif « Ecole et cinéma »	Classes inscrites au dispositif « Collège et cinéma »
Exposition artistique des productions d'élèves au centre culturel Condorcet de Château-Chinon	Projets culturels : « grande lessive », « jardins en herbe » (projet départemental)
	Rénovation des œuvres acquises dans le cadre du 1% culturel, en lien avec l'auteur, M. Babinet
<b>Parcours sportif</b>	
Rencontres sportives par cycle : randonnée en période 2, cross en période 4	
<b>Parcours citoyen</b>	
Rallye laïcité lors de la journée de la laïcité du 9 décembre en partenariat avec la FOL	Education au développement durable : tri, économie d'énergie
Education à la santé et à la sécurité : permis piéton, permis vélo (APER), évacuation de bus, M'TDents, sensibilisation aux risques auditifs	Actions de prévention et d'information (harcèlement, addictions, éducation à la sexualité) en lien avec la gendarmerie, la Maif, les sapeurs-pompiers, la Mutualité Française.
	Participation des élèves volontaires à la commission sur l'élaboration des menus (avec un temps fort lors de la semaine du goût en lien avec l'infirmière)
	Implication des personnes en service civique auprès des élèves internes et externes en lien avec la vie scolaire
<b>Articulation des actions entre les différents acteurs</b>	
Interventions du maître + (dispositif PMQC) et de l'assistante d'anglais	
Interventions des membres du RASED	

# 1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences requises pour la maîtrise du socle commun

		Fiche ACTION
<b>1.A.</b>	<b>Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines</b>	
1.	Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maitres supplémentaires, ...).	
2.	Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.	
3.	À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.	
4.	Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.	
<b>1.B.</b>	<b>Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités</b>	
5.	Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.	
6.	Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.	
<b>1.C.</b>	<b>Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements</b>	
7.	Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.	
8.	Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).	oui
9.	L'enseignement est progressif et continu; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.	
10.	La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif "Plus de maitres que de classes" y contribue.	oui
<b>1.D.</b>	<b>Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements</b>	
11.	L'organisation des enseignements, principalement dans l'emploi du temps du collège, adopte la durée des séquences aux objectifs pédagogiques.	
12.	Des PPRE et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées, grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées.	
13.	L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.	oui
14.	Dans les différentes matières, le travail en groupe des élèves est organisé dans des groupes hétérogènes pour favoriser les confrontations des démarches intellectuelles.	oui

## 2. Conforter une école bienveillante et exigeante

		Fiche ACTION
<b>2.A.</b>	<b>Projets et organisations pédagogiques et éducatives</b>	
1.	Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité.	
2.	L'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire.	
3.	Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.	
4.	La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège.	oui
5.	Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves.	
6.	Une politique d'orientation est traduite dans des mesures concrètes relatives au PIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).	
7.	Le réseau accueille des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées à leur âge.	
<b>2.B.</b>	<b>Evaluation des élèves</b>	
8.	L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.	
9.	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.	
10.	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.	oui
11.	Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.	
12.	Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième.	
<b>2.C.</b>	<b>Suivi des élèves</b>	
13.	Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes du décrochage se manifestent chez un élève.	
14.	Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles est opérationnelle au sein de chaque école et dans le cadre du lien avec le collège.	
15.	Un coordonnateur par niveau est mis en place dans le second degré.	
16.	Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).	oui
17.	Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.	

### 3. Parents et partenaires

		Fiche ACTION
<b>3.A.</b>	<b>Coopération avec les parents</b>	
1.	Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.	
2.	Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.	
3.	Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées.	
4.	Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre.	
5.	Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.	oui
6.	Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.	
7.	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.	
<b>3.B.</b>	<b>Coopération avec les partenaires</b>	
8.	Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté, ...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.	
9.	Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.	
10.	Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, aide sociale à l'enfance).	oui
11.	Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et leur sécurité.	
12.	Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.	

## 4. Travail collectif

		Fiche ACTION
<b>4.A.</b>	<b>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</b>	
1.	Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.	
2.	Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.	oui
3.	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...	oui
4.	Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés...	
5.	Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège, ...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.	
6.	Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.	

## 5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

		Fiche ACTION
<b>5.A.</b>	<b>Accueillir et soutenir les nouveaux personnels</b>	
1.	Des entretiens sont mis en place pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau les informant des projets du réseau, des orientations pédagogiques et des modalités de travail en équipe.	oui
2.	Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens préalables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.	
3.	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.	oui
4.	Les personnels de direction, directeurs d'école et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.	oui
<b>5.B.</b>	<b>Formation continue</b>	
5.	Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaître les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources.	
6.	La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.	
7.	Les personnels sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.	
8.	Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise le programme de formation en réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.	
9.	La formation continue répond à la diversité des besoins en fonction des parcours et expériences professionnelles des personnels.	
10.	Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.	oui
<b>5.C.</b>	<b>Accompagnement</b>	
11.	Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.	
12.	Les corps d'inspection développent les visites conseil.	
13.	Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.	

## 6. Pilotage et animation

		Fiche ACTION
<b>6.A.</b>	<b>Pilotage et fonctionnement du réseau</b>	
1.	Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.	
2.	Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission.	
3.	Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.	
4.	Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du présent référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pour 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.	
5.	Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités d'orientation offertes dans un environnement proche.	
6.	Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées.	
7.	L'IA-IPR référent est régulièrement présent au comité de pilotage et dans le réseau : il assure le lien avec ses collègues.	
8.	Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible.	
<b>6.B.</b>	<b>Evaluation</b>	
9.	Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le présent référentiel sert de base à sa mise en œuvre.	
10.	Des références à des tableaux de bord sont développées.	
11.	Des suivis de cohortes sont établis, notamment avec le CIO.	
12.	Les résultats du réseau à différents niveaux, font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.	
<b>6.C.</b>	<b>Valorisation du travail et communication</b>	
13.	Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année.	
14.	La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année.	
15.	Les progrès et réussites des élèves (en particulier le diplôme national du brevet (DNB)) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.	
16.	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.	oui

# FICHE ACTION

## Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Les évaluations ne sont pas partagées entre les différents cycles mais réservées à l'initiative de chaque enseignant.

<b>Priorité, axe :</b>	2. Climat
<b>Sous-domaines :</b>	2.B - Evaluation des élèves
<b>Items retenus :</b>	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.

## Titre de la ou des actions prévues :

Assurer un suivi de l'élève d'un cycle à l'autre, créer des évaluations communes.

### Priorité(s) pour l'école maternelle

Mettre en œuvre le carnet de suivi et une synthèse des acquis, en liaison avec le cycle supérieur

### Priorité(s) pour le cycle 2

Mettre en œuvre des documents de liaison avec le cycle supérieur, co-correction des évaluations de début de cycle. Développer la co-construction d'évaluations de fin de cycle et des évaluations diagnostiques au CP, et des outils de correction numérisés. Jeux de remédiation.

### Priorité(s) pour le cycle 3

Mettre en œuvre des documents de liaison avec le cycle supérieur, co-correction des évaluations de début de cycle. Développer la co-construction d'évaluations de fin de cycle et des évaluations diagnostiques au CM1 et des outils de correction numérisés.

### Priorité(s) pour le cycle 4

Mettre en œuvre des documents de liaison avec le cycle supérieur, co-correction des évaluations de début de cycle. Développer la co-construction d'évaluations de fin de cycle et des évaluations diagnostiques en 5ème et des outils de correction numérisés.

## Echéances et évaluation de l'action

Mettre en place des évaluations pour chaque première année de cycle. Adapter ses pratiques en fonction des résultats des évaluations.

# FICHE ACTION

## Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Manque d'outils performants de liaisons interdégradés.

<b>Priorité, axe :</b>	6. Pilotage et animation
<b>Sous-domaines :</b>	6.C - Valorisation du travail et communication
<b>Items retenus :</b>	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.

## Titre de la ou des actions prévues :

Mettre en place un site de réseau et un espace numérique de travail commun.

### Priorité(s) pour l'école maternelle

Communiquer par le numérique en direction des enseignants, des élèves et des parents, les actions réalisées en lien avec les axes du projet école /collège.

### Priorité(s) pour le cycle 2

Communiquer par le numérique en direction des enseignants, des élèves et des parents, les actions réalisées en lien avec les axes du projet école /collège.

### Priorité(s) pour le cycle 3

Communiquer par le numérique en direction des enseignants, des élèves et des parents, les actions réalisées en lien avec les axes du projet école /collège.

### Priorité(s) pour le cycle 4

Communiquer par le numérique en direction des enseignants, des élèves et des parents, les actions réalisées en lien avec les axes du projet école /collège.

## Echéances et évaluation de l'action

Tout au long de l'année. Vérification de la fréquentation du site par les destinataires et les acteurs.

# FICHE ACTION

## Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Les classes tant maternelles que primaires mais également au collège n'utilisent que trop peu l'outil numérique. La dotation de matériel est inégale entre le 1er et le 2nd degré. Le numérique est considéré comme un outil. Une réflexion sur son usage dans les pratiques pédagogiques est nécessaire.

<b>Priorité, axe :</b>	1. Apprentissages
<b>Sous-domaines :</b>	1.D - Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements 1.C - Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements
<b>Items retenus :</b>	Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait). L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.

## Titre de la ou des actions prévues :

Utiliser l'outil numérique pour apprendre une langue. Favoriser la démarche de recherche notamment documentaire

### Priorité(s) pour l'école maternelle

Doter matériellement les écoles maternelles en tablettes et permettre une utilisation optimale de l'outil notamment pour les élèves non-francophones. Participer au projet "défis" de la circonscription. Langue vivante : écouter un texte (histoire, chanson) en langues étrangères et participer au projet départemental en langues vivantes

### Priorité(s) pour le cycle 2

Doter matériellement les écoles : vidéoprojecteur, TBI, netbook, souris scanner... et permettre une utilisation optimale des outils en privilégiant la rémédiation et les premières recherches. Participer au projet "défis" de la circonscription. Langue vivante : acquérir du vocabulaire et participer au projet départemental en langues vivantes.

### Priorité(s) pour le cycle 3

Doter les écoles d'outils numériques : vidéoprojecteur, TBI, netbook, souris scanner... et permettre une utilisation optimale des outils pour des recherches de groupe (puis individuelles si possible). Participer au projet "défis" de la circonscription. Langue vivantes : acquérir des structures langagières et participer au projet départemental en langues vivantes.

### Priorité(s) pour le cycle 4

Utilisation de l'outil informatique pour rédiger son rapport de stage (mise en page, sommaire, note de bas de page...), pour pallier aux nouvelles réglementations (notamment pour la dissection des animaux). Développer l'utilisation des manuels numériques.

## Echéances et évaluation de l'action

Résultat des élèves au niveau A2 du cadre européen, obtention du B2i niveau 1 et niveau 2. Bilan lors de la réécriture du projet REP.

# FICHE ACTION

## Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Situations conflictuelles de plus en plus nombreuses. Soucis éducatifs et d'hygiène récurrents.

<b>Priorité, axe :</b>	3. Parents et partenaires
<b>Sous-domaines :</b>	3.B - Coopération avec les partenaires 3.A - Coopération avec les parents
<b>Items retenus :</b>	Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.  Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, aide sociale à l'enfance).

## Titre de la ou des actions prévues :

Atelier d'analyse de pratique avec un psychologue spécialisé dans ce domaine. Concertations avec les collègues du cycle suivant et avec les partenaires sociaux et de santé

### Priorité(s) pour l'école maternelle

La priorité de l'école maternelle est la prévention. Les enseignants travaillent en collaboration avec le RASED. Une semaine école ouverte est organisée tous les ans.

### Priorité(s) pour le cycle 2

Apprendre aux enseignants à gérer les situations conflictuelles, les situations délicates (gestion du handicap, questions d'hygiène...). Organiser des classes ouvertes.

### Priorité(s) pour le cycle 3

Apprendre aux enseignants à gérer les situations conflictuelles, les situations délicates (gestion du handicap, questions d'hygiène...). Organiser des classes ouvertes.

### Priorité(s) pour le cycle 4

Apprendre aux enseignants à gérer les situations conflictuelles, les situations délicates (gestion du handicap, questions d'hygiène...), à travailler avec les familles aux perspectives d'orientation.

## Echéances et évaluation de l'action

L'évaluation est contenue dans le cadre de la formation et dans le degré de sérénité ressenti durant les échanges.

# FICHE ACTION

## Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Manque de plages horaires institutionnalisées inter et intra établissements.

<b>Priorité, axe :</b>	4. Travail collectif
<b>Sous-domaines :</b>	4.A - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
<b>Items retenus :</b>	Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.

## Titre de la ou des actions prévues :

Développer les rencontres entre les cycles

### Priorité(s) pour l'école maternelle

Demande de temps de concertation supplémentaire inter-établissement (au moins 3) et intra-établissement.

### Priorité(s) pour le cycle 2

Demande de temps de concertation supplémentaire inter-établissement (au moins 3) et intra-établissement. Disposer d'un outil pour assurer une continuité dans le suivi des élèves au niveau des compétences.

### Priorité(s) pour le cycle 3

Demande de temps de concertation supplémentaire inter-établissement (au moins 3) et intra-établissement. Disposer d'un outil pour assurer une continuité dans le suivi des élèves au niveau des compétences. Coordination élémentaire/collège.

### Priorité(s) pour le cycle 4

Demande de temps de concertation supplémentaire inter-établissement (au moins 3) et intra-établissement. Disposer d'un outil pour assurer une continuité dans le suivi des élèves au niveau des compétences.

## Echéances et évaluation de l'action

En fin d'année scolaire 2015/2016 création d'un outil numérique commun pour le suivi des compétences des élèves. Un temps de concertation en fin de chaque trimestre pour validation inter-cycle.

# FICHE ACTION

Logo REP  
éventuellement

## Constat : (à partir de quelques indicateurs)

Absence de formation inter degrés.

<b>Priorité, axe :</b>	5. Personnels
<b>Sous-domaines :</b>	5.B - Formation continue 5.A - Accueillir et soutenir les nouveaux personnels
<b>Items retenus :</b>	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.  Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.

## Titre de la ou des actions prévues :

Organiser des stages de secteur en fonction des besoins et des demandes des enseignants

### Priorité(s) pour l'école maternelle

Une semaine par an, par cycle et par secteur selon les besoins définis par le conseil des maîtres de cycles 1 et 2, et le conseil de cycle 3. Un conseil de prérentrée sera organisé tous les ans à destination de tous les enseignants du réseau. Un livret d'accueil sera présenté aux nouveaux personnels.

### Priorité(s) pour le cycle 2

Une semaine par an, par cycle et par secteur selon les besoins définis par le conseil des maîtres de cycles 1 et 2, et le conseil de cycle 3. Un conseil de prérentrée sera organisé tous les ans à destination de tous les enseignants du réseau. Un livret d'accueil sera présenté aux nouveaux personnels.

### Priorité(s) pour le cycle 3

Une semaine par an, par cycle et par secteur selon les besoins définis par le conseil des maîtres de cycles 1 et 2, et le conseil de cycle 3. Un conseil de prérentrée sera organisé tous les ans à destination de tous les enseignants du réseau. Un livret d'accueil sera présenté aux nouveaux personnels.

### Priorité(s) pour le cycle 4

Une semaine par an, par cycle et par secteur selon les besoins définis par le conseil des maîtres de cycles 1 et 2, et le conseil de cycle 3. Un conseil de prérentrée sera organisé tous les ans à destination de tous les enseignants du réseau. Un livret d'accueil sera présenté aux nouveaux personnels.

## Echéances et évaluation de l'action

Réinvestissement dans les classes et efficacité du travail en réseau. Implication des enseignants dans la co-intervention.

# PROJET DE RESEAU

## 2015-2019

Avis des conseils d'école	Avis de l'inspecteur de l'Education Nationale	Signature de l'inspecteur d'académie- Directeur académique des services de l'éducation nationale
Avis favorable des directeurs d'écoles, les conseils d'écoles seront sollicités pour avis ultérieurement.		
Avis du conseil d'administration		
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

**Nom du coordonnateur de réseau :**

Courvoisier Céline

**Adresse électronique et téléphone de l'école référente :**

Ecole primaire George Sand

058069T@ac-dijon.fr

03 86 85 05 37